

nombre croissant des gens de Moose-Jaw qui voyagent par Air-Canada en est la preuve, même si les gens de Moose-Jaw doivent parcourir une distance de plus de 40 milles pour se rendre à Regina afin de prendre l'avion.

Le ministre l'a déjà déclaré, la commission des transports aériens a tenu des audiences, l'automne dernier, au sujet de la demande d'Air-Canada visant à mettre fin au service aérien qu'on appelle généralement le tortillard des Prairies. Croyant qu'une autre compagnie de transports aériens prendrait ce service en charge, au cas où Air-Canada y mettrait fin, Moose-Jaw a demandé en termes non équivoques d'être inclus dans l'itinéraire de tout nouveau service aérien. J'aimerais donner lecture d'un court passage d'une lettre que j'ai reçue du maire de Moose-Jaw. Je cite:

...nous nous sommes adressés, en conséquence, à Air-Canada pour que la ville soit incluse dans l'itinéraire est-ouest que toutes les villes intéressées entre Winnipeg et Calgary étudient actuellement. Nous avons répété à maintes reprises et nous croyons sincèrement que notre ville devrait être reliée à une ligne est-ouest... Nous croyons que toute modification qui surviendra relativement à l'exploitation de ce service devrait tenir compte de Moose-Jaw, à cause des recettes considérables que les lignes aériennes d'Air-Canada ont tirées de notre cité et du district, malgré les inconvénients que les voyageurs ont subis par suite de l'obligation qu'ils avaient de se rendre par voie de terre jusqu'à Regina.

Il s'agit d'un court extrait de la lettre que j'ai reçue du maire de cette ville. Je tiens à demander encore une fois que Moose-Jaw soit compris dans tout nouveau service aérien qu'Air-Canada pourrait instituer à la place du service local actuel. Le ministre a déclaré que la décision de la Commission des transports aériens serait annoncée d'ici peu. Moose-Jaw espère que son mémoire a été bien accueilli par la commission.

**L'hon. M. Martin:** Monsieur le président, je désire soulever ici une question dont j'ai déjà discuté avec le ministre. Je le remercie de l'esprit de collaboration qu'il a démontré en écoutant les observations qui lui ont été faites. J'ai aussi discuté de l'affaire avec les fonctionnaires du ministère, les dirigeants des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, et d'autres intéressés. Ce à quoi je m'intéresse porte sur l'aménagement de l'aéroport de Windsor, que le ministère, je crois, devrait considérer comme l'un des plus importants du Canada, s'il ne le considère pas déjà ainsi.

**L'hon. M. Balcer:** J'invoque le Règlement. Le crédit à l'étude s'intitule «Commission des transports aériens, subventions aux services aériens». Mon honorable ami ne parle pas des subventions aux services aériens, pas plus qu'il ne parle de services. Je crois que ses propos portent sur la construction des aéroports qui n'a rien à voir au présent crédit.

[M. Pascoe.]

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, au sujet du rappel au Règlement, je n'ai pas pris la parole pour jeter le blâme sur qui que ce soit. Toutefois, comme le ministre le sait, je puis facilement me transformer en critique sévère. Ce que je veux dire, c'est que son rappel au Règlement, le ministre, aurait-il dû le faire quand le député de Moose-Jaw-Lake-Centre avait la parole. L'honorable député ne parlait pas de l'aménagement d'un aéroport, mais de l'établissement de quelque chose qui n'existe pas.

**L'hon. M. Balcer:** Il parlait de services et de subventions.

**L'hon. M. Martin:** Il parlait de services, et c'est ce que je fais. Le crédit porte sur une subvention à accorder à la Commission des transports aériens et aux services aériens. Si l'on améliore les installations de l'aéroport, ce que je prie encore une fois le ministre de faire, nul doute que les services aériens qui l'utilisent en bénéficieront directement.

**M. le président:** A l'ordre! A propos du rappel au Règlement, il est une chose que je voudrais signaler. Le détail du crédit se lit ainsi:

Services aériens réguliers entre l'Alberta et la Saskatchewan...

L'honorable représentant de Moose-Jaw-Lake-Centre parlait des services aériens de cette région. Par contre, je crains que l'honorable représentant d'Essex-Est ne soit en train de s'engager dans une discussion des services aériens de sa circonscription, qui se trouve en Ontario. Je ne pense donc pas que ses observations se rattachent au crédit à l'étude.

**L'hon. M. Martin:** Je sais que la question vous place dans une situation difficile, monsieur le président, mais si vous voulez bien me laisser continuer pendant quelques instants, vous verrez que je puis rattacher directement mon propos au poste à l'étude. C'est une affaire de quelques instants. Je demande simplement au ministre d'examiner la proposition suivante. Vu que les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien exploitent des services dans l'Ouest canadien et sont visées par ce crédit, et vu que, par ailleurs, cette société se propose d'établir une ligne entre Windsor et Mexico le 14 avril prochain, il me semble que je respecte le Règlement en demandant au ministre d'examiner la demande de la société des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien au sujet de l'aménagement d'une piste pour avions à réaction que la société voudrait mettre en service entre Windsor et Mexico. A l'heure actuelle...

**M. le président:** J'ai bien peur...